

Fonds Européens

Ouverture de l'appel à projets : « Transition Numérique de Martinique »

Matinik, 24 jwen 2026

A compter du 25 juin, la Collectivité Territoriale lance l'appel à projets « **Transition Numérique de Martinique** », destiné à accompagner la transformation numérique et à soutenir des initiatives concrètes et innovantes permettant de renforcer la compétitivité, la résilience et la souveraineté numérique de la Martinique.

L'appel à projets s'articule autour de quatre volets prioritaires :

1. **la cybersécurité**, pour aider les entreprises à mieux protéger leurs systèmes d'information et leurs données
2. **l'intelligence artificielle**, afin de soutenir des projets pilotes intégrant l'IA dans les métiers, les processus ou l'organisation des entreprises
3. **la structuration de la filière numérique**, pour renforcer les dynamiques collectives, la coopération et la visibilité de l'écosystème numérique martiniquais
4. **la médiation numérique**, pour favoriser l'accès aux usages, aux équipements et aux compétences numériques pour tous

Les projets sélectionnés pourront bénéficier d'un soutien financier du **fonds FEDER**, selon les modalités prévues par le règlement de l'appel à projets.

Les candidatures devront être déposées exclusivement en ligne sur la plateforme **e-Synergie** : https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail/martinique **avant le 25 août 2026, date de clôture des dépôts.**

Aucun dossier transmis par courrier électronique ou postal ne sera recevable. Les porteurs de projets sont donc invités à anticiper leur dépôt afin de s'assurer de la bonne transmission de leur dossier complet dans les délais impartis.

À travers cet appel à projets, la Collectivité Territoriale de Martinique poursuit son engagement en faveur d'une transformation numérique accessible et porteuse de développement pour l'ensemble du territoire.